



HAL
open science

La corruption dans le sport est-elle inévitable ?

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel. La corruption dans le sport est-elle inévitable ?. Réflexions sur l'économie du sport, Université Pierre Mendès France Grenoble, 2000. hal-02876705

HAL Id: hal-02876705

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-02876705>

Submitted on 21 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La corruption dans le sport est-elle inévitable ?

Jacques Fontanel

In

Réflexions sur l'économie du sport
Université Pierre Mendès France Grenoble

Grenoble2000

Résumé : La corruption est présente dans toutes les activités économiques. C'est un phénomène courant dans le sport. C'est un moyen illégal de réduction de l'incertitude sportive, mais aussi une dérive des valeurs humaines. Dans le milieu professionnel gangréné par l'afflux de l'argent, des bandes criminelles usent de moyens illicites pour modifier le comportement des sportifs et des dirigeants à leur profit. Plusieurs affaires ont été traitées judiciairement. La recherche de la transparence est un objectif que les intérêts économiques et le secret des affaires tendent d'annihiler.

Corruption is present in all economic activities. It is a common phenomenon in sport. It is an illegal means of reducing sporting uncertainty, but it is also a deviation from human values. In the professional world, which is plagued by the influx of money, criminal gangs use illegal means to change the behaviour of athletes and leaders to their benefit. Several cases have been dealt with judicially. The search for transparency is an objective that economic interests and business secrecy tend to annihilate.

Mots clés : corruption, sport, économie du sport
Corruption, sport, sport economics

En l'an 2000, le sport occupe une place centrale dans notre société. Il subit une profonde métamorphose dont les traits principaux sont la mondialisation des images, la commercialisation des spectacles et la professionnalisation des athlètes. Avec l'accélération de ce processus, le sport devient plus perméable aux aléas de l'économie marchande et à ses produits liés, comme les fraudes et la corruption. En France, les affaires de corruption révélées par la presse touchent essentiellement le milieu du football et du cyclisme. Chacun sait que parfois les courses sont « arrangées » et que dans les critères qui suivent la fin du Tour de France, le classement est souvent connu avant le départ. Dans le football, de nombreux scandales ont mis en cause les plus grands clubs : Saint-Etienne, Marseille, Bordeaux. Des millions de francs auraient servi à la corruption, notamment d'arbitres et de joueurs. On peut prendre l'exemple des Girondins de Bordeaux. Entre 1984 et 1991, à la veille des matches de Coupe d'Europe, de fréquents et importants retraits d'argent des comptes du club ont été effectués sans justification précise. Certaines déclarations à l'emporte pièce du Président de l'époque laissent à penser qu'ils servaient à la corruption. L'affaire la plus connue est celle de l'OM-VA (Olympique de Marseillais et Valenciennes), car c'était la première fois que la loi du silence a été brisée. Or, la corruption est une arme d'autant plus efficace qu'elle se développe dans le secret. Malheur à ceux qui brisent *l'omerta*. Ainsi, le joueur Jacques Glassman qui a révélé l'affaire de corruption de Marseille a connu une fin de carrière bien difficile.

La définition de la corruption n'est pas simple. Elle met en relation un corrupteur et un corrompu. Ce dernier doit être détenteur d'une parcelle de pouvoir sur le résultat sportif, que le corrupteur va tenter d'utiliser en

échange d'un avantage particulier (somme d'argent, placement d'enfants dans les grandes universités, obtention d'une naturalisation rapide, etc.). En achetant le pouvoir d'un arbitre, le club peut échapper, dans une certaine mesure, aux aléas de la compétition.

Il faut ajouter que la corruption dépasse le champ des affaires révélées par les médias. Ceux-ci cherchent surtout la corruption mercantile, du fait d'une identification plus aisée. Le sport professionnel semble donc plus particulièrement concerné, même si le sport amateur est parfois gangrené par les affaires de pouvoir personnel des présidents, de rapports marchands avec l'entraîneur ou d'ambitions politiques des hommes publics. Cependant, ces pratiques sont plus difficiles à discerner, et elles jouent de manière d'autant plus discrète que les enjeux, a priori, paraissent finalement assez minces. La principale question est de savoir si la corruption est (ou non) inévitable dans les sports à forts enjeux politico-financiers. L'évolution actuelle semble renforcer la thèse de la généralisation de la corruption dans le sport, au point parfois que certains comportements discutables sont devenus des habitudes qui ne choquent plus les spectateurs, les médias ou les joueurs. Ainsi, lors de la Coupe de l'*America* d'Auckland, certains équipages ont déclaré forfait pour permettre l'élimination d'un concurrent national. Dans ces conditions, même s'il n'est pas certain qu'une somme d'argent ait été versée par les concurrents bénéficiaires, une telle attitude s'apparente, partiellement au moins, à une forme de corruption, et en tout cas de tricherie avec la loyauté nécessaire à la compétition. Cette mainmise de la corruption semble remettre en cause le système sportif dans son entier, mais certaines transformations structurelles peuvent réduire ce phénomène de la corruption et assurer la pérennité du sport professionnel.

I. La corruption, un phénomène courant dans le sport d'aujourd'hui

La corruption dans le sport a toujours existé, mais l'évolution récente témoigne de l'intensification de ce phénomène. Pour illustrer cette « banalisation » des pratiques corruptrices, il paraît opportun de se servir de l'exemple du football et ceci pour au moins deux raisons : ce sport caractérise parfaitement bien l'évolution globale du sport, c'est-à-dire la pénétration de la sphère économique dans la sphère sportive, mais aussi il est le lieu du plus célèbre cas de corruption du sport français avec l'affaire OM-VA.

1.1. Les évolutions des activités sportives

Le sport n'a pas toujours existé dans sa forme compétitive. Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que le sport de compétition s'est enfin structuré et s'est développé, entraînant la multiplication des clubs, des fédérations, des cham-

pionnats. Le football est lui aussi né à cette époque et il a rapidement été organisé en spectacle, sous une forme semi-professionnelle. Avant la première guerre mondiale, le sport était élitiste (il fallait du temps libre). Dans la bonne société, il constituait un des piliers de l'éducation et de la morale, surtout en Grande-Bretagne. Les clubs étaient organisés à des fins non lucratives, dans des compétitions nationales suivies par la presse écrite. Il y avait très peu de compétitions internationales, même si les Jeux Olympiques d'été sont nés à cette époque, avec treize pays engagés. Le financement était assuré par les pratiquants. Pendant cette période, le rapprochement des entreprises vers les clubs a trouvé ses motivations dans l'utilisation du football comme instrument d'intégration sociale et d'exemplarité morale des salariés. Ainsi, le constructeur automobile italien *Fiat* finançait déjà la Juventus de Turin et le groupe *Bayer*, spécialisé dans la chimie, en faisait de même en Allemagne avec l'équipe du *Bayer Leverkusen*.

Après la seconde guerre mondiale, le sport est devenu aussi un spectacle de plus en plus suivi. Il en a résulté la création de fédérations nationales et internationales, une instrumentalisation des pratiques, un accroissement du nombre de pays affiliés aux compétitions internationales (phénomène favorisé par la décolonisation), un développement des compétitions, un suivi important par la presse radiophonique et un financement de plus en plus assuré par les spectateurs. Dans le football, les rapprochements des entreprises et des clubs se sont alors développés, notamment en France, entre *Casino* et Saint-Etienne ou encore *Peugeot* et Sochaux, par exemple. Les motivations de ces ententes ayant changé, le football est devenu un spectacle dont le but était de stimuler le personnel au travail et surtout de le divertir les dimanches après-midi. C'est ainsi que le sport a parfois été considéré comme l'opium du peuple, au même titre que les religions.

Depuis 1980, le sport est entré dans l'ère moderne. Il est devenu une activité commerciale et surtout un moyen privilégié de communication. Les clubs s'érigent progressivement en sociétés commerciales et le sport fait appel à la science et à la technologie avancée, à l'instar du secteur militaire auquel il ressemble progressivement. Près de 200 pays participent maintenant aux J.O. d'été et la télévision est devenue à la fois l'instrument privilégié de la médiatisation des événements et celui du financement du sport de haut niveau. La globalisation « sportive » précède la « globalisation » économique. Malgré l'échec de Jean-Luc Lagardère, avec son équipe Paris F.C.-*Matra*, le football devient un instrument de communication interne très recherché des entreprises, dans un contexte de crise du système d'organisation taylorienne. Les valeurs tayloriennes comme la hiérarchie, le contrôle et la surveillance laissent place aux valeurs sportives fondées sur l'effort individuel ou encore l'esprit d'équipe. Pour la communication externe des entreprises, le moteur de développement du sponsoring a été incontestablement l'apparition et la multiplication des retransmissions

sportives à la télévision. Ce nouveau canal médiatique a permis aux politiques de communications par le sport de devenir nationales, puis internationales. La télévision a fortement accéléré le processus de pénétration des activités sportives par les capitaux privés.

Le sport est un outil de communication et un instrument de pouvoir performants. C'est pourquoi il va attirer de grandes figures des affaires. Pour Bernard Tapie, par exemple, la recherche d'image est primordiale. La santé d'une entreprise se mesure non seulement à ses résultats économiques, mais aussi à la qualité de ses relations sociales. Celles-ci sont bonnes lorsque les gens sont fiers de ce qu'ils font. Le vecteur sportif est un gage de réussite. Par le « foot », par son image, les salariés sont des vainqueurs par délégation. Pour la communication externe, le football est aussi un instrument idéal. Il implique le développement d'un logo, de slogans publicitaires et du sponsoring sportif. Cependant, pour que la stratégie de communication par le sport soit efficace, il faut apparaître le plus fréquemment présent possible dans les médias, et pour cela il faut gagner. Il est alors nécessaire de recruter les meilleurs joueurs, car lorsqu'ils gagnent, ils ne sont pas chers. Marseille va ainsi faire venir les meilleurs joueurs nationaux comme Amoros, Sauzée, Cantona mais aussi des stars internationales telles que Mozer, Förster, Boksic, Allofs, Pelé ou encore Waddle. Ainsi, le club réduit les risques, mais il laisse deux inconnues. D'une part, le football connaît une inflation salariale considérable et cette méthode de communication devient dès lors onéreuse, et donc risquée. Ainsi l'Olympique de Marseille a dû passer en 1990 d'un statut d'association loi 1901 à celui de Société anonyme à objet sportif (c'est-à-dire une société commerciale) pour pouvoir répondre à la spirale financière engagée par Tapie. Le capital de la SAOS passe de 50 millions de francs en 1991 à 300 millions de francs en 1993, les dépenses qui étaient de 90 millions de francs en 1987 s'élevaient à 300 millions de francs en 1993 et l'endettement du club à la fin de l'exercice comptable en 1993 s'élevait à 286 millions de francs. D'autre part, malgré des investissements colossaux pour s'emparer des meilleurs joueurs, le résultat sportif, comme en témoigne les fameuses surprises de la Coupe de France, n'est jamais acquis d'avance. Ainsi, la glorieuse incertitude du sport s'avère être un obstacle à une politique de communication efficace et rentable. Dès lors avec l'accumulation des pressions financières issues de la course à l'armement, d'autres moyens pour réduire l'aléa sportif vont apparaître.

1.2. La corruption, comme moyen de réduction de l'incertitude sportive

Dans un souci d'efficacité des politiques de communication des partenaires financiers, les clubs ont vu leur poids financier croître considérablement. Le club de Marseille s'est alors doté de nouveaux sponsors, comme

Panasonic (Japon), *Adidas* (Allemagne) ou *Gatorade* (USA), et de partenaires importants (comme *GBTF*, le groupe de Tapie lui-même, *Euroservices* (Panama), *Bicer Sport* (Suisse), *Happy Promotion* (Royaume Uni). A la même période, le Paris-Saint-Germain était sponsorisé par *Commodore* (Royaume-Uni), *Müller* (Allemagne) et *Nike* (USA) et recevait le partenariat de *Canal Plus* et de *Media Football*. Avec la recrudescence des enjeux financiers dans le football, les clubs ont eu du mal à accepter la seule loi du terrain décider du résultat final. Malgré la loi du silence qui est une règle d'or du milieu sportif, quelques méthodes obscures ont ainsi été peu à peu dénoncées. La corruption constitue, en effet, un moyen de fausser les résultats sportifs et de permettre de manière illégale et non concurrentielle de résoudre un rapport de compétition supposé loyal entre les clubs.

L'affaire OM/VA témoigne de la nécessité de gagner pour répondre positivement aux pressions financières. L'affiche du match paraît pourtant déséquilibrée avant le match, Marseille est en course pour le titre de champion de France alors que Valenciennes essaie de sauver sa place en première division. Cette rencontre *a priori* facile pour l'OM revêt des enjeux financiers et médiatiques trop importants pour se risquer à laisser les seuls joueurs marseillais régler le problème de la victoire. En effet, si Marseille gagne le match, il s'assure le titre de champion de France, ce qui représente des retombées considérables en termes financiers et médiatiques. Mais surtout une victoire sur Valenciennes permettrait à l'équipe phocéenne de préparer sereinement la finale de la Ligue des Champions qui se dispute cinq jours plus tard à Berlin contre le Milan AC. En cas de victoire dans ce second match, les retours financiers seraient certes importants, mais surtout la couverture médiatique serait exceptionnelle, car mondiale. Dès lors, comme le risque zéro n'existe pas en matière sportive et du fait de l'importance des enjeux connexes à la rencontre OM/VA, l'OM va recourir à la méthode de la corruption. En outre, le match gagné d'avance avait aussi pour but de permettre à l'équipe marseillaise de ne pas trop se fatiguer avant le grand rendez-vous européen.

Malgré sa célébrité, ce cas de corruption n'a pas été le premier à être rendu public. Ainsi dans les années 1980, le Bordeaux de Claude Bez avait aussi recours à ce genre de méthode. Lors de sa mise en examen, Bez n'a pas hésité à dénoncer le caractère banal de ces pratiques dans le milieu du football : « Une enveloppe ne permet pas de gagner le match, mais elle permet d'entrer sur le terrain sans l'avoir déjà perdu ! ». Ce discours ressemble étrangement à ce qui se dit dans le milieu olympique, les villes ne se voyant pas attribuer les Jeux Olympiques ne sont souvent pas celles qui ne corrompent pas les membres du CIO mais celles qui se montrent les moins généreuses ou celles qui ne se sont pas adressées aux « bonnes » personnes. Les enjeux financiers étant de plus en plus importants dans le sport et se faisant de plus en plus pressants sur les résultats, la corruption semble s'avérer inévitable.

II. Le danger de la corruption pour le sport

Le sport est de plus en plus perméable aux aléas de la vie économique, notamment dans les produits à forte valeur ajoutée. Cependant, le sport est porteur de valeurs sociales que la corruption remet en cause directement.

II.1. *La dérive des valeurs sportives*

À l'origine, le sport se voulait éducatif. Cet objectif reste encore valable dans le sport de masse. En revanche, il a disparu dans le sport de compétition de haut niveau, même si la recherche de l'efficacité et de l'excellence est maintenue. Le sport est entré dans le système, il en emprunte les valeurs. Autrement dit, le sport est réifié dans les résultats financiers, il devient, dans sa partie élitiste, une simple relation à l'argent et au profit. La performance est déterminée par des intérêts financiers croissants. Le sport se comporte comme n'importe quelle activité de la sphère économique ; il répond à une logique productiviste dans laquelle la recherche du rendement et le mode d'évaluation monétaire sont au cœur du système. Les sportifs, eux-mêmes, adhèrent à ce système. Jim Courier affirmait d'ailleurs lors d'une interview : « je préfère être riche que célèbre ». La reconnaissance de l'exploit sportif en tant que tel aurait moins d'importance que l'enrichissement pécuniaire individuel. Alors que les valeurs que l'on reconnaît au sport, comme le dépassement de soi, le goût de la lutte, le sens de l'effort, la solidarité ou le désintéressement exigeraient du sportif de donner le meilleur de lui-même, on assiste au contraire à une gestion de l'exploit. On peut citer l'exemple du perchiste ukrainien Serguei Bubka, qui passait régulièrement une barre située à plus de 6,20 mètres à l'entraînement mais qui faisait progresser son record centimètre par centimètre afin d'empocher la prime de 150 000 francs payée par son sponsor pour récompenser chaque nouveau record. Le marché devient le principe d'organisation du système sportif et le profit le critère d'efficacité. Le productivisme va constituer le moteur de l'évolution du système sportif basé sur des normes économiques, comme la rationalité marchande et la maximisation du profit. Cette dérive des pratiques sportives a modifié les règles qui étaient les garantes de l'éthique sportive ; désormais le sport ne peut plus être assimilé à un modèle de vertu, bien au contraire. La corruption croissante met en péril le système sportif lui-même. L'argent est au cœur du cercle vicieux de la corruption.

II.2. *La menace de la décadence du système sportif*

La corruption conduit à détruire l'incertitude sportive et elle fait disparaître les règles de la concurrence supposée loyale. Prenons l'exemple de cer-

tains sports collectifs, comme le volley-ball ou le handball. Les clubs professionnels qui participent aux compétitions internationales versent une indemnité à leurs adversaires des pays d'Europe de l'Est, contre leur acceptation de disputer les matches aller et retour chez eux et non en alternance, ce qui fausse le jeu de la concurrence normale. Les règles du sport s'en trouvent complètement modifiées, le meilleur sportivement ne sera pas forcément le vainqueur. Le gagnant sera celui qui aura su déployer le plus de moyens (financiers, relationnels, etc.) pour aboutir au résultat escompté. Afin de rétablir une certaine forme d'égalité, le phénomène de la corruption a tendance à se diffuser et à se diversifier. On triche parce que les autres trichent, parce que c'est une pratique généralisée. La corruption est présente dans de nombreux autres domaines, mais cette perversion semble plus problématique dans le domaine sportif. Ceci provient du fait que le sport est producteur de sens.

L'exploit sportif est plus qu'un record. La performance athlétique et le défi physique suscitent l'admiration du plus grand nombre. Le caractère exceptionnel du champion fascine, le travail que ce dernier accomplit est d'ordre symbolique, puisqu'il s'agit d'une activité dans lequel le public se projette. Avec le déclin des idéologies, le sport revêt les oripeaux des nouvelles religions, il constitue un mode de communication universel et accessible et il suscite un investissement affectif considérable de la part du public. Il participe à la construction de mythes et de légendes. Le sport est souvent la solution de rechange aux maux de l'époque. On se rappelle tous que la victoire de l'équipe de France de football lors de la Coupe du Monde le 12 juillet 1998, avait « dopé » le moral des Français. La charte olympique d'ailleurs évoque « la valeur éducative du bon exemple ». On peut imaginer les dégâts, si le champion supposé modèle de vertu se révèle un modèle de corruption. Quelle crédibilité peut-on accorder à un sport dont les pratiques sont contraires aux principes soi-disant défendus ? Enfin, le sport intègre des comportements, des rites, des représentations, des valeurs d'ordre politique, économique, éthique mais c'est surtout une modalité d'insertion de ces valeurs.

III. Éléments de réflexion pour lutter contre la corruption

Deux solutions principales se dégagent : la recherche de transparence et la mise en place d'un droit du sport et de nouvelles institutions.

III.1. La recherche de la transparence

La corruption est un délit qu'il vaut toujours mieux prévenir que réprimer. Elle ne peut se développer que dans le secret, il faut tout faire pour renforcer la transparence. Il est essentiel que des lieux de contre-pouvoir existent

et les médias peuvent y contribuer, malgré leurs intérêts à court terme. Les moyens d'information trouvent dans le sport matière à création d'une mythologie moderne. Ils y rencontrent le héros que réclament les supporters, l'aventure, le drame, le reflet idéalisé de la vie. Ainsi, la presse sportive néglige souvent l'analyse au profit de l'exaltation. Le lecteur sportif ne sait pas tout et surtout pas l'important. À ce sujet, Noël Couedel (ancien directeur de l'Equipe Magazine) avouait dans son journal en 1982 : « Nous exerçons, la plupart du temps, notre métier de journaliste avec une très grande prudence, peut-être une excessive prudence [...] Quand nous savons vraiment les choses [...], nous essayons plutôt dix fois qu'une de nous convaincre que cela ne vous intéresse pas, vous les lecteurs, et que cela n'améliorera en rien le compte rendu de l'événement ». Les médias se complaisent bien dans ce mythe du héros, dans cette image de la vie idéalisée. Ce n'est donc pas dans leur intérêt de briser la loi du silence sur toutes les affaires de corruption. Cependant, la transparence est le premier élément indispensable pour rendre plus difficile l'extension de la corruption.

III.2. La mise en place d'un droit du sport associée à de nouvelles institutions

L'entrée de capitaux dans la sphère sportive (qui est notamment une des causes du développement de la corruption) est inéluctable. L'émergence d'un droit du sport prend ici toute son importance. Celui-ci devrait représenter à court terme une véritable branche du système juridique, et une jurisprudence devrait suivre et encadrer l'évolution des interactions entre sport et économie. À ce droit du sport devrait être associées de nouvelles institutions qui auraient pour objet la sauvegarde de l'éthique sportive. D'ailleurs plusieurs secteurs de la vie sociale ont mis en place de telles structures : la sphère financière avec la COB, l'espace audiovisuel avec le CSA, le domaine des sciences de la vie avec le comité consultatif d'éthique, l'environnement avec le conseil pour les droits des générations futures. Ce comité d'éthique sportive aurait pour compétences d'évaluer la complexité des interdépendances entre les composantes de la société sportive (organismes sportifs, techniques médicales, stratégie des sponsors et des médias), d'identifier les carences juridiques ou déontologiques, de proposer de nouveaux garde-fous, de donner son avis sur les problèmes moraux soulevés par les progrès de la recherche. Le droit du sport et le comité d'éthique ne doivent pas être seulement nationaux, compte tenu du fait que l'essence même du système sportif est mondiale. Il faut empêcher certains amalgames. Ainsi, Roland Courbis, agent de nombreux joueurs de l'Olympique de Marseille (mais aussi d'autres clubs) et en même temps entraîneur, exerçait des activités professionnelles difficilement compatibles avec l'absence

de manipulation. Même s'il n'a jamais modifié le cours d'une rencontre, le simple fait qu'il aurait pu le faire doit conduire les dirigeants à modifier le règlement et de créer des incompatibilités de fonction. Le cumul est maintenant interdit par la loi.

Ces barrières de caractère éthique que sont la transparence, le droit du sport, les institutions, constitueraient une voie vers une réduction de la corruption, mais aussi des autres dérives que connaît le sport aujourd'hui, même si les sponsors abandonnent un navire pas toujours gagnant.

Bibliographie

Andreff, W. (1989), *Economie politique du sport*, Dalloz, Paris.

Andreff, W., Nys, J-F. (1994), *L'économie du sport* Que Sais-je ?, PUF, n°2294. Paris.

Andreff, W. (1999), *Les finances du sport et l'éthique sportive*, *Revue d'Economie Financière*, n°55.

Bordes C. (1992), *Sport et argent*, *Revue Juridique et Economique du Sport*, n°23. Sirey.

Bourg, J-F. (1994), *L'argent fou du sport*, La Table Ronde, Paris.

Bourg, J-F. (1999), *Le sport business s'accommode fort bien du dopage*, *Capital*, Juillet.

Carrier, C. (1999), *La performance dopée : un phénomène nouveau ?* *Problèmes Economiques*, 2 juin ; n°2619.

Fontanel, J. (1995), *Organisations économiques internationales*, Masson, Paris,

Fontanel, J. (2000), *Les fondements de l'action économique de l'Etat*, Université Pierre Mendès France, Côté Cours, Grenoble.

Fontanel, J. (2000), *L'industrie du dopage*, in *Réflexions sur l'économie du sport*, (Fontanel & Bensahel, Ed.), Université Pierre Mendès France, Côté Cours, Grenoble.

Fontanel, J., Bensahel, L. (2000), *Réflexions sur l'économie du sport*, Université Pierre Mendès France, Côté Cours, Grenoble

Fontanel, J., Bensahel, L. (2001) *Réflexions sur l'économie du sport*, L'Harmattan, Paris, à paraître.